



Doctorat en histoire

RENSEIGNEMENTS

819 821-7905 (téléphone)

819 821-7909 (télécopieur)

histoire@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Département d'histoire, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été

GRADE : *Philosophiæ Doctor*, Ph.D.

Le doctorat en histoire constitue l'étape ultime dans la formation d'une historienne professionnelle ou d'un historien professionnel. Par sa thèse de doctorat, la candidate ou le candidat démontre sa capacité de préparer et de réaliser un projet de recherche en histoire d'une grande qualité scientifique et d'une envergure certaine. En même temps, la candidate ou le candidat élargit et approfondit ses connaissances historiographiques, et ce, en fonction de ses champs de spécialisation particuliers. Ces champs sont définis au début du cheminement et doivent correspondre à des espaces-temps particuliers et à certaines problématiques associées aux aspects identitaires de l'expérience humaine dans le passé. La diplômée ou le diplômé se trouve ainsi outillé pour ses activités professionnelles ultérieures, qu'elles soient dans la recherche et l'analyse historique sous toutes ses formes (universitaire, gouvernementale, muséale, contractuelle ou autre) ou dans l'enseignement de l'histoire au niveau universitaire et collégial.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation avancée de chercheuse ou de chercheur en histoire. À cette fin, l'étudiante ou l'étudiant :
 - développe ses habiletés de conceptualisation, de recherche, d'analyse, de planification et de rédaction en histoire;
 - réalise, par le biais de la thèse, une première contribution originale et significative aux connaissances historiques, en privilégiant de manière générale les questions identitaires et plus spécifiquement l'un des trois axes de recherche du programme, à savoir Pouvoirs et représentations, Institutions et régulation, et Espaces et sociabilité;
- d'acquérir les compétences nécessaires pour enseigner au niveau universitaire et collégial dans plus d'un champ d'histoire. À cette fin, l'étudiante ou l'étudiant :
 - développe des assises intellectuelles dans trois champs particuliers, et ce, dans la double perspective de pouvoir bien asseoir ses recherches originales et de pouvoir s'outiller de façon pertinente pour assumer des responsabilités pédagogiques dans le milieu universitaire et collégial;
 - perfectionne des habiletés dans la communication efficace des contenus historiques, pour des fins pédagogiques;
- de se préparer à une carrière d'historienne professionnelle ou d'historien professionnel dans un large éventail de carrières à l'extérieur de l'université. À cette fin, l'étudiante ou l'étudiant :
 - apprend à appliquer les protocoles en matière de recherche, d'analyse et de pensée critique associés à la discipline historique dans une variété de contextes et d'activités;
 - s'approprie l'identité collective inhérente à la profession d'historienne ou d'historien qui se présente à la fois comme discipline, comme profession et comme carrière.

ADMISSION

Condition générale

Grade de 2^e cycle en histoire, ou dans une discipline connexe des sciences humaines ou sociales.

Conditions particulières

Avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,3 dans un système où la note maximale est de 4,3.

Avoir identifié et obtenu l'accord préalable d'une directrice ou d'un directeur de recherche affilié au programme de doctorat en histoire de l'Université de Sherbrooke.

Avoir soumis avec la demande d'admission un texte d'environ deux pages expliquant les grandes orientations des recherches doctorales proposées.

Avoir soumis avec la demande d'admission trois lettres de recommandation dont une de la directrice ou du directeur qui a préalablement accepté de diriger la thèse.

Avoir de bonnes connaissances du français, de l'anglais et d'une troisième langue si celle-ci est jugée nécessaire à la poursuite des études avancées en histoire d'un pays, ou d'une région, ou d'une époque particulière.

Avoir réussi au deuxième cycle une activité pédagogique ou un séminaire de méthodologie ou d'historiographie traitant en détail de la question de l'identitaire telle qu'abordée en histoire.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet, avec résidence durant les six premiers trimestres

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (90 crédits)

Bloc cours (18 crédits)

HST 900	Histoire des phénomènes identitaires	CR 3
HST 901	Champ spatiotemporel secondaire	3
HST 902	Champ spatiotemporel principal	6
HST 903	Activité de synthèse	6

Bloc recherche (72 crédits)

HST 908	Projet de thèse	CR 9
HST 909	Rapport d'étape	6
HST 910	Thèse de doctorat	57

Liste de champs offerts en lien avec les activités pédagogiques HST 900, 901 et 902

HST 900 Histoire des phénomènes identitaires

Premier axe : Pouvoirs et représentations

Histoire de la politique et du pouvoir
 Histoire des rapports entre nations et entre peuples
 Histoire des professions et des identités professionnelles
 Histoire des idées politiques
 Histoire des représentations
 Histoire de la culture écrite
 Histoire du genre et des identités sexuées
 Histoire des autochtones
 Histoire des identités nationales, ethniques et religieuses
 Histoire des pouvoirs socio-économiques et des rapports de classes

Deuxième axe : Institutions et régulation

Histoire de la famille
 Histoire de l'enfance
 Histoire de la vieillesse
 Histoire de la régulation sociale
 Histoire de la régulation et du contrôle social
 Histoire des institutions et des autorités religieuses
 Histoire de la médecine
 Histoire de l'éducation
 Histoire des médias
 Histoire du mouvement ouvrier

Troisième axe : Espaces et sociabilité

Histoire des identités locales et régionales
Histoire de l'espace domestique
Histoire de l'environnement
Histoire des migrations et de l'itinérance
Histoire des transports et des communications
Histoire urbaine
Histoire rurale

HST 901 Champ spatio-temporel secondaire

Le Moyen Âge
L'Europe moderne
L'Europe contemporaine
Le Québec et le Canada des origines à 1840
Le Québec et le Canada de 1840 à nos jours
Les États-Unis de 1776 à 1865
Les États-Unis de 1865 à nos jours
L'Amérique latine à l'époque coloniale
La Grande-Bretagne depuis 1850
Le Moyen-Orient au 20^e siècle

HST 902 Champ spatio-temporel principal

Le Moyen Âge
L'Europe moderne
L'Europe contemporaine
Le Québec et le Canada des origines à 1840
Le Québec et le Canada de 1840 à nos jours
Les États-Unis de 1776 à 1865
Les États-Unis de 1865 à nos jours
L'Amérique latine à l'époque coloniale
La Grande-Bretagne depuis 1850
Le Moyen-Orient au 20^e siècle

Description des activités pédagogiques

HST

HST 900

3 cr.

Histoire des phénomènes identitaires

Objectifs : explorer un large champ d'études ayant un rapport avec les phénomènes identitaires en lien direct avec la thèse. Situer son objet d'étude dans l'historiographie, développer des connaissances et des habiletés pédagogiques pour enseigner l'histoire aux niveaux collégial et universitaire; préparer des présentations écrites et orales; s'outiller pour contribuer publiquement, en tant qu'expert, aux débats sociaux.

Contenu : lectures dirigées, sous la responsabilité d'une professeure ou d'un professeur. Les champs offerts sont identifiés dans la fiche signalétique. Le contenu précis ainsi que les échéanciers et le mode d'évaluation sont déterminés au début de la session et soumis à l'approbation du comité de programme.

HST 901

3 cr.

Champ spatiotemporel secondaire

Objectifs : approfondir ses connaissances historiographiques en fonction d'un champ spatiotemporel autre que celui dans lequel s'inscrit sa thèse; développer des connaissances et des habiletés pédagogiques pour enseigner l'histoire aux niveaux collégial et universitaire; préparer des présentations écrites et orales; s'outiller pour contribuer publiquement, en tant qu'expert, aux débats sociaux.

Contenu : lectures dirigées, sous la responsabilité d'un professeur ou d'une professeure. L'aire géographique doit être autre que celle retenue pour l'activité HST 902. Le contenu précis ainsi que les échéanciers et le mode d'évaluation sont déterminés au début de la session et soumis à l'approbation du comité de programme.

HST 902

6 cr.

Champ spatiotemporel principal

Objectifs : s'approprier les grandes lignes de l'historiographie économique, sociale, politique et culturelle du champ spatiotemporel dans lequel s'inscrit sa thèse afin d'y situer son objet d'étude; développer des connaissances et des habiletés pédagogiques pour enseigner l'histoire aux niveaux collégial et universitaire; préparer des présentations écrites et orales; s'outiller pour contribuer publiquement, en tant qu'expert, aux débats sociaux.

Contenu : lectures dirigées, sous la responsabilité du directeur ou de la directrice de la thèse. L'aire géographique doit être autre que celle retenue pour l'activité HST 901. Le contenu précis, ainsi que les échéanciers et le mode d'évaluation sont déterminés au début de la session et sont soumis à l'approbation du comité de programme.

HST 903

6 cr.

Activité de synthèse

Objectifs : faire le bilan des acquis de sa scolarité de doctorat; faire la preuve de ses habiletés de synthèse et de communication écrite et orale; savoir profiter des réactions de ses lecteurs et lectrices et de son auditoire.

Contenu : synthèse des connaissances acquises à travers les activités Histoire des phénomènes identitaires (HST 900), Champ spatiotemporel secondaire (HST 901) et Champ spatiotemporel principal (HST 902). Cette activité peut prendre diverses formes; par exemple une réflexion théorique et conceptuelle, un travail d'historiographie comparée, un projet commenté de plan de cours universitaire dont la matière implique chacun des trois champs étudiés. Le document de synthèse fait l'objet d'une présentation devant les professeurs et professeurs, et les étudiantes et étudiants des 2^e et 3^e cycles.

HST 908

9 cr.

Projet de thèse

Objectifs : dresser les grandes lignes de la thèse à une étape préliminaire de la démarche; faire preuve de très bonnes habiletés de communication écrite et orale des orientations d'un projet de recherche de grande envergure; savoir profiter des réactions de ses lecteurs et lectrices et de son auditoire dans le but d'ajuster, le cas échéant, ses perspectives de recherche; démontrer une capacité d'intégration à la vie intellectuelle du Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke et du Département d'histoire de l'Université Bishop's.

Contenu : présentation écrite et orale de l'objet d'étude, de la problématique, des hypothèses, des sources et de la méthodologie proposées dans le cadre de sa thèse de doctorat. Des éléments historiographiques peuvent aussi y figurer.

HST 909

6 cr.

Rapport d'étape

Objectifs : faire le bilan préliminaire de ses recherches doctorales; faire preuve de très bonnes habiletés de communication écrite et orale; savoir profiter des réactions de ses lectrices et lecteurs et de son auditoire dans le but d'ajuster, le cas échéant, ses perspectives de recherche; démontrer une capacité d'intégration à la vie intellectuelle du Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke et du Département d'histoire de l'Université Bishop's.

Contenu : bilan des recherches effectuées depuis la présentation du projet de thèse. Présentation des résultats préliminaires et des hypothèses d'interprétation dans le cadre de ses recherches doctorales.

HST 910

57 cr.

Thèse de doctorat

Objectifs : démontrer des aptitudes avancées pour la recherche historique; apporter une contribution originale et significative aux connaissances historiques; démontrer, lors de la soutenance, une capacité d'expliquer la pertinence de sa thèse par rapport aux enjeux contemporains.

Contenu : un texte d'environ 350 pages, sans les annexes et la bibliographie, comportant une argumentation originale, à partir d'une recherche approfondie. Le document présente l'objet d'étude, le cadre théorique et conceptuel, un bilan historiographique, les sources et la méthodologie employée. L'essentiel de la thèse est consacrée à la présentation et à l'interprétation des résultats. La conclusion fait valoir l'apport et l'originalité de la contribution.